

MULTIPISTES 2012 – 2015

QUELQUES ÉLÉMENTS DE LANGAGE AFIN DE MIEUX CERNER LE PROPOS

L'appellation «**musiques actuelles**» en France est usitée par le Ministère de la Culture pour caractériser les différents styles musicaux actuels. Elles regroupent les musiques issues **du jazz, de la chanson, du rock, du hip-hop, de la world music et des musiques électroniques**.

En Belgique, elles sont aussi quelquefois qualifiées de « **non classiques** » en opposition aux musiques dites « de répertoire », basées sur l'interprétation de partitions écrites.

En Allemagne, le terme « **musiques populaires** » est utilisé de manière récurrente pour marquer la différenciation de nature avec les musiques dites « savantes », qui exigent, pour les pratiquer, des prérequis académiques.

Au Luxembourg, on parle plus volontiers de « **musiques amplifiées** ». L'électro- amplification est aussi caractéristique de la nature de ces musiques. Le terme anglais qui y correspond, repris dans toutes les approches sociologiques pionnières du genre est « **popular music** ».

LA FILIÈRE DES MUSIQUES ACTUELLES SOUS UN ANGLE ÉCONOMIQUE DÉFINITION ET PRODUCTION DE VALEUR AJOUTÉE

La matière première de la filière des musiques actuelles est le médium musical. C'est le porteur de projet artistique qui en est à l'origine. Il constitue une cellule entrepreneuriale, autonome dans ses décisions, qui regroupe des personnes qui se fixent pour objectif de créer collectivement un produit qui acquiert une valeur marchande sous 2 formes :

- un répertoire, c'est-à-dire une oeuvre de l'esprit soumise à des droits de propriété intellectuelle, enregistrable sur support et reproductible en tant que tel,
- une performance interprétée devant un public c'est-à-dire une prestation scénique qui requiert la présence physique des artistes.

Un groupe de musiques actuelles travaille dans l'objectif de produire ces 2 items.

Ensuite, l'exploitation de cette production fait appel à des compétences distinctes et complémentaires portées par d'autres professionnels de la filière. Les acteurs en question s'intercalent entre le producteur et le consommateur de ce type de musique.

Ce sont alors des entreprises culturelles qui exercent les métiers de l'intermédiation - producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles, labels, éditeurs - qui prennent le relais pour matérialiser, exposer et diffuser, c'est-à-dire mettre sur le marché, à la fois, le répertoire et la performance du groupe et en tirer des revenus qui seront redistribués à chacun des maillons de la chaîne de production de valeur.

C'est ainsi que l'entité entrepreneuriale artistique devient une entreprise : à partir du moment où les personnes qui la constituent sont effectivement rémunérés de manière satisfaisante - en regard des standards économiques et sociaux en vigueur - pour le travail fourni.

MUSIQUES ACTUELLES : UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ EN GRANDE RÉGION

Les musiques actuelles constituent un registre d'expression populaire très prisé par les générations nées depuis ce qui alimentait les esthétiques qui l'ont suivi: le rock.

La dimension planétaire du phénomène a accompagné l'émergence des cultures populaires à destination de la jeunesse, qui touchent désormais toutes les générations et les milieux sociaux. L'accès à la musique que ce soit par la radio, le disque ou le concert, a favorisé le développement des pratiques amateurs. La démocratisation des outils et l'intégration de nouvelles technologies, composantes essentielles de ces pratiques artistiques (amplification électrique, techniques de reproduction, technologies numériques) ont consacré cette tendance. D'autant que le mode d'apprentissage de ces musiques reste empirique et échappe très souvent à l'enseignement artistique spécialisé.

Dans le même temps, la filière s'est constituée autour d'acteurs et d'entités très hétérogènes. A la croisée de la Culture et de l'industrie musicale, elle agrège une multitude de modes d'organisation allant de l'échelle multinationale à l'entreprise artisanale en passant par les structures associatives et institutionnelles.

Or, le secteur marchand traverse depuis quelques années des difficultés qui remettent en cause les fondements du modèle économique lucratif qui a prévalu jusqu'à présent. Ses activités se recentrent sur « ce qui marche ». Au détriment des tenants de la création et de ceux qui la font vivre, qui se retrouvent enfermés dans une précarité croissante. Les conditions de l'émergence ne sont plus réunies et les perspectives s'assombrissent pour les plus fragiles en les tenant éloignés de l'emploi à mesure que le nombre des opportunités de carrière et les niveaux de rémunération décroissent. Ce constat est partagé par tous les professionnels du secteur.

Le potentiel artistique de ce territoire ne fait aucun doute. Mettre en œuvre, sur ce terreau, une politique transfrontalière concertée pour en accompagner l'éclosion est en mesure de produire des effets à terme.

Le territoire de la Grande Région est correctement pourvu en espaces de diffusion (avec néanmoins des disparités) mais en dehors des grandes salles et des esthétiques dominantes, la précarité est de mise pour les groupes régionaux qui souhaitent se construire par la scène, vecteur reconnu d'insertion professionnelle. Une des explications avancée est la suivante: les détenteurs de compétences managériales sont peu nombreux sur ces territoires et cette faiblesse prive des projets musicaux de bonne tenue, de perspectives à l'export pour consolider une trajectoire qui vise la professionnalisation.

LE CHOIX DE L'ÉCHELLE TRANSFRONTALIÈRE POUR AGIR ENSEMBLE

L'échelle et la position de la Grande Région constituent des atouts dans ce contexte; plus de 11 millions d'habitants et une passerelle vers quatre nations. Atouts non exploités à ce jour dans un domaine où la zone de chalandise est évidemment un élément de réussite.

Réfléchir à l'échelle transfrontalière, et y ancrer des actions à destination des acteurs et des publics en prise avec la filière, permet d'envisager une convergence des pratiques qui offre des perspectives de développement vertueux du secteur. Cela permet aussi de se donner les moyens de faire émerger et prospérer une offre artistique de qualité, à partir de la Grande Région, grâce à l'implantation dans cette zone géographique d'un environnement professionnel solide et compétent pour accompagner cette ambition.

De ce *modus vivendi*, on peut attendre des retombées qui forgeront un destin commun et la mise en place d'un écosystème équilibré qui s'intéresse à la fois à la protection de la diversité des expressions et la nécessité d'un modèle économique efficace et équitable, en capacité d'assurer à tous les acteurs du secteur, des moyens suffisants pour exercer leur activité à titre professionnel.

NATURE DES OPÉRATEURS ET PRINCIPES DE COOPÉRATION

Les opérateurs culturels associés au sein du réseau revendiquent une expertise dans le champ des musiques actuelles. Ils en connaissent les pratiques, les publics, les acteurs et les usages sur chacun de leur territoire. Ils sont en première ligne pour analyser les tendances à l'œuvre dans un secteur où se superposent des enjeux culturels et des impératifs économiques.

Le processus de coopération impulsé par les opérateurs du projet se fonde sur l'articulation des compétences et des moyens de chacun au bénéfice de tous. En ce sens, il participe à la construction d'une vision supranationale, faite de la combinaison des expertises et enrichie des diagnostics de chacun. C'est la garantie d'une stratégie de développement à l'image de ce territoire qui se veut pertinente au-delà de ses frontières.

DOMAINES D'INTERVENTION ET PERIMETRE OPERATIONNEL

LA MISE EN RÉSEAU

LA COOPÉRATION OPÉRATIONNELLE EN RÉSEAU

- **Des temps d'échanges, de coordination et de réflexion**, visant à gérer les actions communes, à affiner les dispositifs mis en place, à évaluer les résultats, à envisager la poursuite de ces collaborations sur l'espace de la Grande Région.
- **Un espace collaboratif** en ligne conçu pour fluidifier les échanges à distance et faciliter le suivi et l'évaluation du projet dans son ensemble,
- **Une base de données commune et des outils d'observation** qui recensent les acteurs, qualifient leurs activités et participent au recueil de données d'observation des pratiques et des publics,
- **Un portail internet** - MULTIPISTESNETWORK.EU - rendra compte publiquement de l'activité générée par le projet et concrétisera la dynamique de réseau par une interface d'accès à la ressource à usage professionnel produite collectivement.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS MUSICAUX

LE SOUTIEN AUX PROJETS ARTISTIQUES ÉMERGENTS

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DE SES PROTAGONISTES

Deux dispositifs verront le jour : un parcours d'orientation professionnelle qui explore toutes les facettes du métier de musicien pour les artistes émergents + un soutien à la carte pour dynamiser l'insertion professionnelle des artistes prometteurs et de leurs équipes déjà engagés sur la voie professionnelle.

LA « COUVEUSE »

Ce dispositif consiste en un parcours d'orientation qui aborde tous les aspects de la vie professionnelle d'un groupe musiques actuelles.

Les actions qui le composent privilégient la pratique sous forme d'un tronc commun de modules qui s'attache à délivrer **un bagage technique et des méthodes de travail** en différentes situations (**répétition, scène, enregistrement, concert**).

Des **rencontres avec des personnalités de l'environnement professionnel** du secteur seront organisées pour nourrir les participants d'une expérience reconnue et leur donner un éclairage pertinent sur les métiers, les pratiques et les usages en vigueur.

Des **mesures incitatives** et la **recommandation des opérateurs** en direction de leurs réseaux respectifs contribueront à ce que les groupes soient plus aisément repérés et programmés par les diffuseurs.

LA « PEPINIERE »

Partant du diagnostic qu'un développement de carrière passe désormais par une performance scénique qui marque les esprits, l'enjeu initial consiste donc à mobiliser les équipements et les compétences disponibles parmi les opérateurs, pour consolider la déclinaison scénique d'un répertoire abouti. Ce sera l'objet d'une **résidence de pré production**, intégralement prise en charge par le dispositif, en amont d'une tournée programmée.

Ensuite, le dispositif se positionne sur le volet **promotion & communication** de la tournée des artistes sélectionnés, à travers le fléchage de moyens financiers qui facilite l'accès à un panel délimité d'outils et de prestations usité par le secteur marchand pour leur efficacité démontrée.

Enfin, la démarche est identique sur le volet **mobilité & diffusion**. Les modalités de **l'aide à la tournée** concernent directement la logistique qui s'y rapporte et se concrétisent par un apport en nature et en industrie sur les postes clés de dépense.

L'aide à la diffusion instaure un **système d'incitations et de recommandations**. La méthode consiste à choisir les fenêtres de diffusion appropriées à la stratégie du groupe musical à convaincre par la recommandation et, sous condition de bonnes pratiques avérées, à prendre en charge une partie du montant des cachets d'artiste.

LA RESSOURCE

LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE À USAGE PROFESSIONNEL

La tâche consiste à impulser et formaliser la production de connaissance relative au secteur, capitalisée sous la forme de supports spécialisés et de contenus à usage professionnel.

L'offre éditoriale couvrira en priorité les thématiques identifiées par les opérateurs comme porteuses de valeur ajoutée pour les acteurs en prise avec la filière. La gamme ainsi composée empruntera ensuite les canaux de diffusion appropriés à chacun des médiums utilisés. Les formes audiovisuelles, très liées au médium musical, seront systématiquement privilégiées et viendront apporter une plus-value en transversalité aux sujets traités sous une forme plus académique.

Une stratégie de distribution en réseau de l'information produite renforcera l'efficacité de l'irrigation des territoires et la dimension symbolique de ces supports à l'international.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ADAPTATION DES COMPÉTENCES CROISÉES DES ACTEURS DE L'INTERMÉDIATION ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

La nature et le périmètre d'intervention du projet

Multipistes font apparaître un besoin de savoirs et de savoir-faire spécialisés dans deux domaines de compétence : l'accompagnement global des projets musicaux et la circulation des artistes et des œuvres, au-delà des frontières.

L'accompagnement global des projets musicaux

Les trois fonctions clés du processus d'accompagnement se définissent comme suit : **l'accompagnateur de projets, le musicien - scénographe conseil, le technicien conseil**

Chacune des parties prenantes est porteuse de compétences complémentaires à celles des deux autres – Projet, Artistique, Technique).

Un plan de formation est mis en place à leur intention. Les contenus de formation proposés répondent d'abord aux besoins de compétences communes à chaque catégorie. C'est l'objet d'un tronc commun théorique de spécialisation. Il sera complété par une série d'observation de cas pratiques et de mises en situation, sur le mode du compagnonnage, appropriées au contexte d'intervention de chaque spécialité.

La circulation des artistes et des œuvres

Des savoir-faire spécifiques sont nécessaires pour permettre aux projets musicaux matures d'exister sur le territoire transfrontalier et au-delà. Il s'agit, à travers l'organisation d'un cycle itinérant de journées professionnelles, de rassembler les acteurs des secteurs marchands et non marchands de la filière pour qu'ils s'affranchissent, par une connaissance transversale des pratiques de leurs voisins, des obstacles à la mobilité des artistes et des œuvres, que ce soit à l'import comme à l'export.

Ces journées professionnelles s'adresseront aux **tenants des fonctions managériales privés** (producteurs, promoteurs, managers, tourneurs, labels, éditeurs, distributeurs etc.) et **institutionnels** (opérateurs culturels institutionnels, collectivités territoriales, organisateurs de manifestations ou de spectacles occasionnels), selon un mode relationnel qui favorise échanges et initiatives de coopération de pair à pair.

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROJET RÉALISÉ

Un budget de **2 M €** sur **36 mois** cofinancé à hauteur de 50% par le FEDER

Plus de **300** actions de terrain sur **10** sites de la Grande Région

50 projets musicaux accompagnés sur la durée totale du projet

150 structures de diffusion mobilisées en Grande Région

2800 h de mise à disposition aux artistes d'espaces de travail opérationnels.

350 h de formation dispensées en direction des professionnels du secteur

15000€ - tous apports confondus - en moyenne par projet musical accompagné

6 séjours dans un pays transfrontalier pour chaque groupe de la Couveuse

2 groupes sur 3 ont enregistré un disque.

1 groupe sur 2 a étoffé son entourage professionnel direct

1 groupe sur 3 dispose de connections avec des acteurs professionnels de la filière